

US CHANGE BADMINTON
REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL VÉTÉRANS R - D / P
ET TOURNOI NATIONAL SENIORS D - P
17 et 18 Octobre 2015

Juge Arbitre : David BRULÉ

Juge-adjoint : Quentin COLLET

Le tournoi de l'USCB des 17 et 18 Octobre 2015 est autorisé par la Ligue des Pays de La Loire. Il se déroule selon le comptage de points actuels soit 2 sets gagnants de 21 points et selon les règles générales de la FFBAD.

La date limite des inscriptions est fixée au Mercredi 7 Octobre 2015. Le nombre de places par tableaux est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, le comité organisateur pourra être amené à refuser les inscriptions en fonction de la date d'envoi (le cachet de la poste faisant foi) et du remplissage des tableaux.

Tout joueur devra être licencié, **au tirage au sort, soit le Vendredi 9 octobre 2015** et ne pas faire l'objet d'une sanction fédérale au jour du tournoi.

Le volant officiel du tournoi est le BABOLAT 4 ou tout autre volant agréé par la FFBAD, mais en cas de désaccord des adversaires, **le volant de référence sera le BABOLAT 4.**

ATTENTION : les joueurs vétérans ne pourront s'inscrire que dans les catégories vétérantes, en simple par rapport à leur classement

Pour la catégorie sénior : senior seuls les joueurs cadets, juniors et seniors pourront s'inscrire

Les vétérans et les dames seniors sont autorisés à jouer sur les 3 tableaux.

Les hommes seniors sont autorisés à jouer sur 2 tableaux.

Les droits d'engagements sont de 10 € pour 1 tableau, 15€ pour 2 tableaux et 18€ pour 3 tableaux.

Aucune inscription ne sera prise par mail ou téléphone.

Une convocation sera adressée aux joueurs inscrits par mail la semaine précédant le tournoi, les horaires des matchs seront donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et doit se pointer dès son arrivée.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que les accessoires nécessaires à son match.

Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé. Les joueurs non présents sur le terrain 4 minutes après l'annonce de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.

Toutes les séries seront constituées de poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 sortants par poule ou une poule de 5 joueurs.

Les matchs pourront être lancés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire prévu.

En dehors des finales et sauf désignation d'un arbitre par la table de marque, les matchs seront auto-arbitrés

Tous les volants touchant une structure du gymnase (liée au plafond) seront comptés faute dans l'échange et let pour le premier service.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes (il pourra être réduit avec l'accord des deux joueurs).

Le comité organisateur, en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les tableaux en cas de nécessité.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son prochain match.

Seul un représentant du club est autorisé à poser réclamation auprès du juge-arbitre.

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

Le remboursement des frais d'inscriptions sera effectué uniquement en cas de forfaits justifiés après la date du tirage au sort : le 7 Octobre 2015. Tout joueur devra adresser le certificat justifiant son absence à la Ligue de Badminton des Pays de La Loire - 101 rue Dupetit Thouars - 49000 ANGERS.

Tout joueur est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi, il pourra alors apparaître sur le site du club ou dans la presse locale.

Le présent règlement sera affiché dans la salle

**TOUTE PARTICIPATION AU TOURNOI NATIONAL DE L'USCB IMPLIQUE
L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT**